
RAPPORT SUR L'EXECUTION BUDGETAIRE

PREMIER TRIMESTRE 2012

I. L'Exécution budgétaire du premier trimestre de l'année 2012

Durant le premier trimestre de l'année 2012, l'exécution budgétaire est globalement satisfaisante et marquée par un bon niveau de recouvrement des recettes conjugué à un suivi rapproché des dépenses. En effet, les recettes budgétaires cumulées à fin mars 2012 sont à 8614 millions FC, équivalent à 3,8 % du PIB contre 6693 millions FC (3,1 % du PIB) à la même période de l'année précédente, soit une évolution de 28,7%. (+1921 millions FC)

S'agissant des dépenses courantes primaires et des dépenses de capital sur ressources intérieures, elles évoluent de 21,3% (+1500 millions FC), passant de 7052 millions FC à fin mars 2011 à 8552 millions FC à fin mars 2012 mais progressent moins en pourcentage du PIB, passant de 3,3 % à 3,7% au cours de la période.

Au total, le solde primaire intérieur ressort avec un excédent de 63 millions FC sur le premier trimestre de 2012, contre un déficit de 358 millions FC un an auparavant. en forte amélioration de 421 millions FC sur la période considérée. Par rapport au programme FEC; il est en légère hausse de 76 millions FC.

I- Les Recettes budgétaires

Au cours du premier trimestre de 2012, les recettes budgétaires sont recouvrées pour un montant de 8614 millions FC contre 6693 millions FC à fin mars 2011, soit une hausse de 1921 millions FC (+28,7%). Cette performance est attribuable aussi bien aux recettes fiscales à la faveur du redressement de l'activité économique et des efforts de recouvrement des régies financières qu'à celles non fiscales. Par rapport au niveau fixé par le programme qui est de 8496 millions FC (3,7% du PIB), les recettes sont en légère augmentation de 118 millions FC.

Concernant les recettes fiscales, elles atteignent 6249 millions FC à fin mars 2012 contre 4600 millions FC à la même période de l'année précédente, soit en hausse de 35,9% (+1650 millions FC). Elles sont également en légère augmentation de 28 millions FC par rapport au niveau fixé par le programme qui est de 6221 millions FC, 2,7% du PIB).

Cette progression reflète la bonne tenue des recettes douanières et des impôts directs. En revanche, les impôts et taxes sur biens et services intérieurs contre performant.

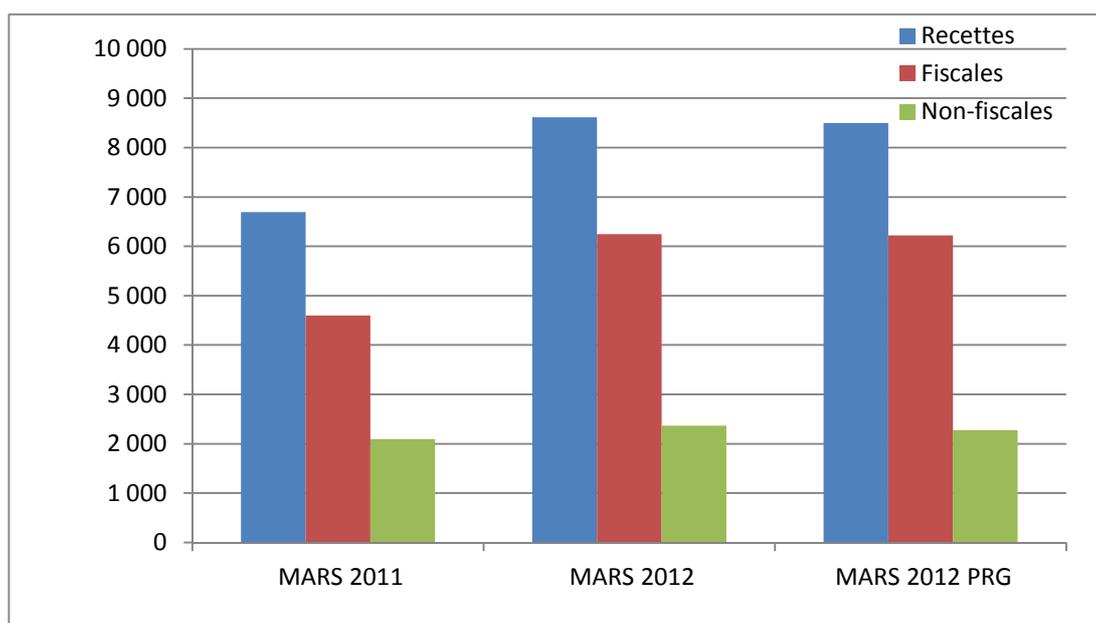
S'agissant des impôts directs, ils s'inscrivent en hausse de 132 % (+780 millions FC) en passant de 591 millions FC à 1371 millions FC entre les deux périodes. Cette hausse est liée essentiellement au bon niveau de recouvrement de l'impôt sur les bénéfices notamment de Comores Telecom.

Par contre, pour ce qui est des impôts et taxes sur biens et services intérieures, ils se chiffrent à 2136 millions FC à fin mars 2012 contre 2801 millions FC à la même période de l'année précédente, soit une baisse de 23,5% (-665 millions FC).. Celle-ci est principalement imputable à la taxe sur la consommation hors pétrole.

Quant aux réalisations au cordon douanier à fin mars 2012, elles s'élèvent à 2742 millions FC contre 2608 millions FC un an auparavant, soit une progression de 5,1% (+134 millions FC).

S'agissant des recettes non fiscales, les réalisations atteignent 2 365 millions FC, soit 1 % du PIB, contre 2275 millions FC prévus au programme FEC (1 % du PIB). Elles sont en hausse, de 13% (+272 millions FC) par rapport à mars 2011 et de 3,9% par rapport au programme (+90 millions FC) grâce aux recettes issues des droits payés par les bénéficiaires de citoyenneté économique qui se chiffrent à 1902 millions FC.

Evolution de Recettes en millions FC			
	MARS 2011	MARS 2012	MARS 2012 PRG
Recettes intérieures	6 693	8 614	8 496
<i>Fiscales</i>	4 599	6 249	6 221
<i>Non-fiscales</i>	2 094	2 365	2 275



II- Les dons

A fin mars 2012, les dons sont enregistrés pour un montant de 5260 millions FC contre 2999 millions FC un an auparavant, soit une hausse de 75,4% (+2272 millions FC) reflétant un appui plus important des partenaires au développement. Ils sont composés d'un montant de 316 millions FC accordé par la Banque Mondiale au titre de l'allègement intérimaire de la dette et de 4944 millions FC de dons en capital.

Il convient de préciser qu'aucune aide budgétaire n'a été constatée au cours de la période.

III- Les dépenses

Au terme des trois premiers mois de l'exercice 2012, les dépenses courantes primaires et les dépenses en capital sur ressources intérieures s'élèvent à 8552 millions FC à fin mars 2012 soit l'équivalent de 3,7% du PIB contre 7052 millions FC (3,3% du PIB) un an auparavant, soit une hausse de 21,3% (+1500 millions FC). En revanche, elles ne sont qu'en légère augmentation de 43 millions FC par rapport aux projections du programme FEC qui prévoient 8509 millions FC soit 3,7% du PIB. Cette situation traduit, en dehors des salaires, une hausse de toutes les composantes de ces dépenses.

L'évolution et les réalisations de ses principales composantes se présentent comme suit :

Les dépenses de personnel sont en baisse de 1,5% (-72 millions FC) par rapport à fin mars 2011 et s'établissent à 4564 millions FC à fin mars 2012 soit l'équivalent de 2% du PIB contre 4 636 millions FC (2,1% du PIB) un an auparavant. A fin mars 2012, elles sont en retrait de 8 millions FC par rapport au plafond de 4 572 millions FC fixé par le programme FEC. Ainsi le ratio « masse salariale sur recettes intérieures » ressort à 53 %, alors qu'il était à 63 % un an plus tôt.

Ce bon comportement de la masse salariale est obtenue grâce aux mesures prises par les autorités pour contenir la masse salariale telles que l'utilisation du logiciel de salaire GISE sur l'ensemble du territoire qui permet de produire des économies substantielles et le recensement général des fonctionnaires

Les dépenses de biens et services enregistrent une hausse de 14,8% (+231 millions FC) en glissement annuel, et s'élèvent à 1793 millions FC (0,8% du PIB) au premier trimestre 2012. En revanche, ces dépenses sont en retrait de 138 millions FC par rapport aux 1931 millions FC prévus par le programme FEC.

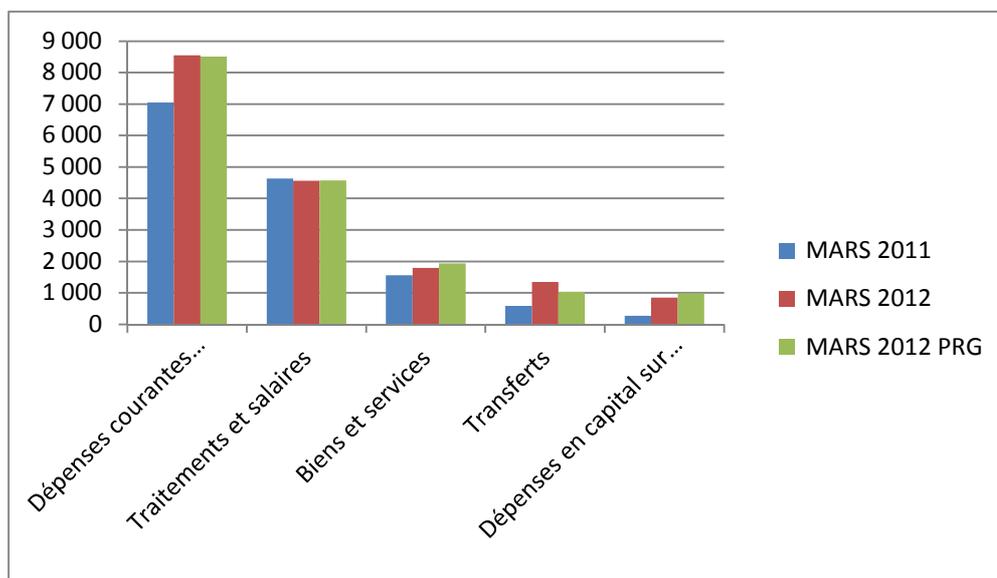
Les dépenses de transferts sont à 1350 millions FC (0,6% du PIB) à fin mars 2012 contre 587 millions FC (0,3% du PIB) à la même période un an plus tôt, soit une hausse de 130 % (+762 millions FC) en rythme

annuel. Par rapport à l'objectif trimestriel de 1029 millions FC (0,5% du PIB) du programme FEC, elles sont en dépassement de 321 millions FC. Cette hausse est due à la prise en charge par l'Etat, non programmée, de la facture des produits pétroliers de la société d'hydrocarbure des Comores pour 350 millions FC afin d'éviter une pénurie des produits pétroliers.

Les dépenses en capital sur ressources intérieures affichent une hausse de 217 % (+578 millions FC) en glissement annuel, en s'établissant à 845 millions FC à fin mars 2012 (0,4% du PIB) contre 266 millions FC (0,1% du PIB) un an plus tôt. Cette hausse est due essentiellement aux importants travaux de réhabilitation de routes. Cependant, par rapport aux 977 millions FC (0,4% du PIB) de projection trimestrielle du programme FEC, ces dépenses sont en retrait de 132 millions FC.

S'agissant des dépenses en capital sur financements extérieurs, leurs réalisations sont en forte augmentation de 122 % (+1848 millions FC) en rythme annuel, passant de 1512 millions FC (0,7 % du PIB) à fin mars 2011 à 3360 millions FC (1,5 % du PIB) pour les trois premiers mois de l'exercice 2012. Elles sont en ligne par rapport aux projections du programme FEC. Ce doublement des dépenses reflète les efforts déployés par les autorités pour mobiliser les ressources extérieures destinées aux projets d'investissements.

Evolution de Dépenses En millions FC	MARS 2011	MARS 2012	MARS 2012 PRG
Dépenses courantes primaires et d'investissement sur ressources propres)	7 051	8 552	8 509
Traitements et salaires	4 636	4 564,5	4 572,0
Biens et services	1 562	1 792,8	1 931,0
Transferts	587	1 349,5	1 028,9
Dépenses en capital sur ressources propres	266	845	977



Au cours du premier trimestre 2012, les dépenses sociales constituent le premier poste des dépenses sectorielles de l'Etat. Plus de 37% des dépenses courantes primaires et celles d'investissement sur ressources propres sont consacrées aux secteurs de l'éducation et de la santé Elles atteignent 3 211 millions FC et représentent 1,4 % du PIB contre 2910 millions FC (1,3 % du PIB) une année plus tôt.

Ces dépenses couvrent :

- les salaires d'agents publics des secteurs sociaux pour 2267 millions FC contre 2306 millions FC en mars 2011
- les frais de fonctionnement des ministères et des commissariats chargés de l'éducation et de la santé à hauteur de 53 millions FC alors qu'elles se chiffrent à 42 millions FC à la même période de l'année dernière.
- les transferts courants aux établissements d'enseignement et de santé ainsi que les bourses d'enseignement totalisent 538 millions FC contre 418 millions FC une année plus tôt
- les dépenses d'équipement s'élèvent à 353 millions FC contre 146 millions FC en mars 2011.

A l'intérieur de ces dépenses sociales, le secteur de l'éducation se taille la part de lion et absorbe 80,7% de ces dépenses. Le secteur de la santé n'en représente que 19,3%.

Evolution de Dépenses sociales en millions FC	MARS 2011	MARS 2012
MINISTERE DE L'EDUCATION	2442	2592
Salaires	2 096	2 010
Biens et services	41	39
Transferts	220	253
Dépenses en capital sur ressources propres	84	290
MINISTERE DE LA SANTE	469	618
Salaires	209	256
Biens et services	1	14
Transferts	198	285
Dépenses en capital sur ressources propres	61	63
TOTAL DEPENSES SOCIALES	2 910	3 211
Salaires	2 306	2 267
Biens et services	42	53
Transferts	418	538
Dépenses en capital sur ressources propres	146	353

IV- la dette

Le service de la dette publique extérieure au premier trimestre 2012 s'élève à 1025 millions FC contre 922 millions FC un an plus tôt, soit une hausse de 103 millions FC (+11,7%). Aucun arriéré de paiement n'est enregistré sur ce service. Dans ce contexte, malgré les tensions de trésorerie, l'Etat a honoré ses engagements vis-à-vis de ses créanciers extérieurs. Les Comores ont payé 709 millions FC sur le service courant à fin mars 2012 auxquels il faut ajouter les 96 millions FC de paiement d'arriérés des années antérieures. Ce sont au total 805 millions FC soit 9,3 % de recettes intérieures qui sont prélevées pour le paiement cash de la dette. Ce sont essentiellement la Banque Mondiale (479 millions FC) et la BAD (324 millions FC) qui sont les plus gros bénéficiaires. Le reste du service de la dette a été apuré par des refinancements de la banque mondiale pour un montant de 316 millions FC.

Concernant la dette intérieure, un effort régulier est fait par l'Etat pour régler ses engagements notamment pour les salaires de la fonction publique. Ainsi, 3 mois de salaires sont réglés au cours du premier trimestre 2012. En plus du mois de décembre de l'année 2011, les mois de janvier et février 2012 sont payés, et il ne subsiste que mars 2011 qui est payé début avril 2012.

Enfin, il convient de préciser qu'aucune aide budgétaire financière extérieure n'est décaissée à la fin mars 2012. Dans ces conditions, le pays augmente son endettement net de 1816 millions FC au cours du premier trimestre 2012 à l'égard du système bancaire en raison de l'aggravation de sa position nette vis-à-vis de la banque centrale de 1806 millions FC à la suite de l'utilisation de 1783 millions FC sur les dépôts antérieurement constitués.

Au total, l'exécution budgétaire à fin mars 2012 reste globalement satisfaisante, grâce notamment à la bonne tenue des recettes et la maîtrise des dépenses notamment de la masse salariale malgré l'existence des dépenses non prévues.